

Fonds Dynamique annonce des changements de niveaux de risque, d'autres changements à des fonds ainsi qu'une distribution autre qu'en espèces d'un FNB actif Dynamique

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO, le 4 décembre 2023 – Fonds Dynamique annonce que le niveau de risque des fonds indiqués dans le tableau ci-dessous changera le 4 décembre. Ces changements sont conformes à la méthode de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). À noter que les objectifs et les stratégies de placement des fonds resteront les mêmes.

Fonds	Nouveau niveau de risque	Ancien niveau de risque
Fonds d'actions Asie-Pacifique Dynamique	Moyen à élevé	Moyen
Fonds d'actions mondiales Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Catégorie mondiale d'infrastructures Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Mandat privé de dividendes internationaux Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Fonds de revenu de retraite Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Fonds de petites entreprises Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Portefeuille d'actions Marquis	Moyen	Faible à moyen

Vous trouverez un résumé de la méthode de classification des ACVM ainsi que l'objectif et la stratégie de placement dans le prospectus des fonds. Vous pouvez obtenir ces documents en visitant le site www.dynamique.ca ou en communiquant avec notre Centre des relations avec la clientèle au 1-800-268-8186.

Changement de nom du Mandat privé Catégorie de gestion des risques spécialisée Dynamique

Le 4 décembre 2023, le Mandat privé Catégorie de gestion des risques spécialisée Dynamique sera rebaptisé Mandat privé Catégorie équilibrée à prime Dynamique. Le fonds continuera d'être géré par Damian Hoang et Derek Bastien et ses objectifs de placement, ses stratégies et son niveau de risque demeureront les mêmes.

Fermeture de la Catégorie Marché monétaire Dynamique

Le 5 décembre 2023, les nouveaux placements ne seront plus acceptés dans la Catégorie Marché monétaire Dynamique. De plus, les frais de gestion ont été simplifiés pour la Catégorie Marché monétaire Dynamique (série C) et le Fonds du marché monétaire Dynamique (série A), n'entraînant ainsi aucune variation nette pour le porteur de parts. L'exonération des frais de gestion a été abandonnée et les frais de gestion annuels ont été rajustés en conséquence pour demeurer à 0,55 %.

Les distributions autres qu'en espèces d'un FNB actif Dynamique

Fonds Dynamique annonce aujourd'hui les distributions autres qu'en espèces du FNB actif d'actions mondiales productives de revenu Dynamique (le « FNB »), qui est inscrit à la cote de la Bourse de Toronto (TSX). Tous les porteurs de parts inscrits le 6 décembre 2023 recevront le 11 décembre 2023 les distributions autres qu'en espèces indiquées dans le tableau ci-dessous.

Le FNB était considéré comme une « institution financière » aux fins des règles d'évaluation à la valeur de marché figurant dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Il a cessé de l'être au moment où pas plus de 50 % de ses parts étaient détenues par une ou plusieurs institutions financières. Cet événement a entraîné une fin d'année d'imposition réputée. Par conséquent, le FNB doit distribuer aux porteurs de parts le revenu net découlant des gains réalisés sur les biens évalués à la valeur de marché qu'il détenait alors.

Les distributions seront versées sous forme de parts supplémentaires du FNB en question. Les parts supplémentaires seront immédiatement regroupées de sorte qu'il y ait le même nombre de parts en circulation avant et après le versement. Ainsi, le prix de base rajusté total des parts de chaque porteur augmentera.

Les caractéristiques fiscales des distributions seront communiquées aux Services de dépôt et de compensation CDS inc. au début de 2024. Les porteurs de parts peuvent contacter leur courtier pour obtenir ces renseignements.

Les distributions autres qu'en espèces par part sont les suivantes :

FNB actif Dynamique	Symbole boursier (TSX)	Distributions autres qu'en espèces par part (\$)
FNB actif d'actions mondiales productives de revenu Dynamique	DXGE	0,12243

Pour en savoir plus sur ces fonds et les autres FNB actifs Dynamique, rendez-vous à dynamique.ca/FNB.

Les placements dans les fonds communs et les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les parts de fonds communs et de FNB ne sont pas garanties. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

À propos de Fonds Dynamique

Fonds Dynamique est une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., qui offre une vaste gamme de produits et de services en gestion de patrimoine, notamment des fonds communs, des FNB gérés activement et des solutions de placement pour le compte d'institutions et de particuliers ainsi que dans le cadre de programmes d'actifs gérés. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia. Fonds Dynamique^{MD} est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence, et une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

© La Banque de Nouvelle-Écosse, 2023. Tous droits réservés.

Site Web : www.dynamique.ca | X (anciennement Twitter) : @DynamicFunds | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/dynamic-funds/>

PERSONNE-RESSOURCE :

Relations avec les médias seulement :

Alexandra Mathias, Communications, Gestion mondiale d'actifs Scotia

alexandra.mathias@scotiabank.com

647-537-8036